



Les Produits de la Terre Gabon
et
Ingénieurs Sans Frontières
Cameroun



Avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie

Entrepreneuriat Agricole Durable

« Approche vertueuse agriculture, climat, eau, énergie et biodiversité »



Bassin du Congo, un grenier de la planète

Soutien aux initiatives environnementales dans le Bassin du Congo

Appel à candidature à la formation pratique

Contexte

Dans le cadre de sa nouvelle Programmation 2024-2027, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) met en œuvre un projet en soutien aux initiatives environnementales dans les pays du Bassin du Congo. L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la résilience des populations et des écosystèmes dans le Bassin du Congo à travers la promotion de connaissances, d'éco-innovations et de bonnes pratiques de gestion et de valorisation durable des ressources naturelles. À cet effet, l'OIF à travers sa Représentation régionale en Afrique centrale (REPAC) souhaite encourager et soutenir les jeunes porteurs de projets climato-économiques intégrées et dont la mise en œuvre répondra aux enjeux relatifs à la sécurité alimentaire dans les pays francophones du Bassin du Congo tout en contribuant à renforcer la résilience climatique dans cette région.

Dans le cadre de l'initiative **Bassin du Congo, un grenier de la planète**, le consortium formé par la coopérative *Les Produits de la Terre* (LPDT) Gabon et l'association professionnelle *Ingénieurs Sans Frontières* (ISF) Cameroun a reçu de l'OIF un financement pour la formation pratique en Entrepreneurat Agricole Durable selon une approche vertueuse agriculture, climat, eau, énergie et biodiversité.

La présente formation pour un entrepreneuriat agricole vertueux vise donc à induire la production des aliments pour tous et générer des revenus décents, tout en soutenant un développement centré sur les régions rurales et la protection de l'environnement. Elle participe alors à une initiative d'import substitution grâce à une nouvelle vision de la pratique agricole des jeunes gabonais.

La formation va construire les compétences des jeunes et des femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat durable. Ainsi, les jeunes vont acquérir une capacité d'action efficace face à une famille de situations et seront alors en mesure de les maîtriser parce qu'ils disposent à la fois des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires et la capacité de les mobiliser à bon escient, en temps opportun, pour identifier et résoudre de vrais problèmes. Ils seront donc capables, dans un environnement donné, de mettre en place un système de production agricole sociologiquement viable, économiquement rentable et respectueux de l'environnement.

Au terme de la formation :

- 40 jeunes gabonais auront des compétences avérées en entrepreneuriat agricole durable
- Chaque jeune élaborera un modèle d'affaires simplifié.
- Les trois (03) meilleurs projets retenus lors de la formation pratique bénéficieront d'un kit agricole d'une valeur 500 000 Fcfa et d'un appui technique tout au long de la mise en place de leur projet agricole.

Objectifs de l'appel à candidature

Sélectionner quarante (40) jeunes gabonais porteurs d'idée agricole durable pour une formation en entrepreneuriat agricole durable du 21 au 30 septembre 2024 à Libreville au Gabon.

Domaines d'action

Les domaines d'action prioritaires dans le secteur de l'agriculture durable qui seront soutenus dans le cadre du présent appel sont les suivants :

► **Agroécologie** : L'agroécologie est une approche qui intègre les principes de l'écologie dans la conception et la gestion des systèmes agricoles. Elle vise à favoriser la biodiversité, à améliorer la santé des sols, à réduire la dépendance aux intrants externes et à promouvoir la résilience des exploitations agricoles face aux changements climatiques.

- Agroforesterie : L'agroforesterie combine la culture d'arbres ou d'arbustes avec des cultures agricoles et/ou l'élevage sur une même parcelle de terre. Cette approche permet de diversifier les revenus des agriculteurs, de protéger les sols contre l'érosion, de stocker le carbone et de favoriser la biodiversité.
- Agriculture biologique : L'agriculture biologique est un secteur clé de l'agriculture durable qui utilise des pratiques agricoles écologiquement saines, telles que l'absence d'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques de synthèse, la rotation des cultures, le compostage et la gestion intégrée des ravageurs.
- Permaculture : La permaculture est une approche de conception de systèmes agricoles qui vise à imiter les modèles observés dans la nature. Elle se concentre sur la conception de systèmes agricoles durables, résilients et auto-suffisants, en utilisant des principes tels que la diversité des cultures, les cycles naturels et la régénération des sols.
- Agriculture de conservation : L'agriculture de conservation vise à réduire au minimum le travail du sol et à maintenir une couverture végétale permanente pour protéger les sols contre l'érosion, améliorer leur structure et leur fertilité, et réduire la consommation d'eau et l'utilisation d'engrais.
- Agriculture urbaine et périurbaine : L'agriculture urbaine et périurbaine consiste à cultiver des aliments et à élever des animaux dans les zones urbaines et périurbaines. Cette pratique contribue à accroître l'accès des populations urbaines à des aliments frais et nutritifs, à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des aliments et à renforcer la résilience des villes face aux chocs externes.

Critères de sélection :

La sélection des bénéficiaires se fera suivant un processus participatif qui connaîtra la participation de l'OIF, du consortium ISF-Produits de la terre et des personnes ressources.

Les candidats devront justifier d'une inscription à au moins trois thèmes de formation de la session de Cours en ligne ouvert et massif (CLOM) sur les Métiers de l'environnement sur la plateforme <https://www.objectif2030.org/mooc/metier/> . Avant le début de la formation pratique, seuls les candidats ayant effectivement réussi trois thèmes, et transmis leur attestation de réussite, pourront participer à la formation pratique.

[Objectif 2030](https://www.objectif2030.org)

Plate-forme francophone au service du développement durable

www.objectif2030.org

Pour obtenir votre attestation de réussite, il vous faudra donc valider trois thèmes de formations au choix, chacun constitué de trois modules en moyenne.

Les candidatures reçues seront évaluées selon les critères suivants :

- Être âgé de 18 à 35 ans au moment de l'appel à candidature
- Être gabonais et résider sur le territoire national
- Avoir une idée de projet agricole
- Avoir au moins un baccalauréat
- Engagement à mettre en œuvre les capacités acquises après la formation pratique
- Justifier d'une attestation de réussite au CLOM **sur les Métiers de l'environnement** obtenue ou en cours d'obtention sur la plateforme <https://www.objectif2030.org/mooc/metier/> avant le début de la formation pratique.

Dossier de candidature :

Chaque dossier de candidature devra être constitué des éléments suivants :

- Lettre de motivation adressée au Directeur de la coopérative LPDT.
- Formulaire de candidature dûment rempli
- Copie de la pièce d'identité ;
- Copie du dernier diplôme

Les documents doivent être fournis en langue française et envoyés aux adresses courriel suivantes

lesproduitsdelaterreco@gmail.com

bobe.romuald@gmail.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au **10 septembre 2024 à 23h59 heure du Gabon.**

Calendrier :

- Date de lancement de l'appel à projets : 20 août 2024
- Date limite de soumission des propositions : 10 septembre 2024
- Annonce des résultats : 14 septembre 2024
- Arrivée des participants : 20 septembre 2024